

INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 30 janvier 2021

saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh - 



Numéro 133

SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS

Si votre association n'a pas encore transmis sa demande de subvention, il faut le faire très rapidement car elle **était à retourner pour le 26 janvier**. Les représentants des associations peuvent venir retirer le dossier dans l'une des deux mairies. Le formulaire et ses annexes sont à compléter et à retourner en format papier uniquement. Ils doivent être dûment remplis pour être étudiés. Il est également demandé d'y **joindre impérativement un RIB**. **Indiquer le numéro SIRET est également obligatoire** pour obtenir le versement d'une subvention communale. Documents aussi disponibles en téléchargement : <http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/annuaire-des-associations/>

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Judis 4 et 18 février de 9h à 12h **SUR RENDEZ-VOUS**, auprès de la mairie au 02 98 79 61 06. **Port du masque obligatoire.**

BIBLIOTHEQUE

Coup de cœur des lecteurs

Cette année, pour la Saint-Valentin, déclarez votre amour à votre œuvre préférée !

Vous avez eu un coup de cœur pour un livre, un film, un CD ? Dites-le-nous !

Du 2 au 14 février, écrivez quelques lignes sur votre coup de cœur, prenez-le en photo, mettez-le en scène et transmettez le tout à la bibliothèque.

Une exposition « coup de cœur des lecteurs », qui se tiendra du 22 février au 20 mars, permettra à vos coups de cœur de rencontrer d'autres lecteurs, de faire battre d'autres cœurs.

Ils seront aussi mis en avant dans la sélection thématique de mars et avril.

Vous n'avez pas votre coup de cœur sous la main ? Vous ne savez pas comment le prendre en photo ? Venez nous voir, nous trouverons une solution.

Répondez nombreux, nous avons hâte de faire de nouvelles découvertes grâce à vous !

Sélection thématique : L'AMOUR ♥

Venez découvrir notre sélection thématique qui vous aidera à passer l'hiver en douceur... L'amour ! ♥♥♥♥

Jusqu'à fin février, nous vous proposons une sélection d'histoires d'amour, pour petits et grands. Il n'y a pas d'âge pour réchauffer son cœur.

Horaires : mardi et vendredi : 16h30-18h ; mercredi : 9h-12h/14h30-18h ; jeudi : 15h-18h ; samedi : 9h30-12h30.

En raison du couvre-feu national, les horaires de fermeture sont abaissés à 18h.

Mail : bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

Tél. : 02 98 78 96 83

Facebook : [bibliothequesaintthegonnecloceguiner](https://www.facebook.com/bibliothequesaintthegonnecloceguiner)

RECHERCHE DE DENTISTE POUR LA COMMUNE

Un local accueillant, situé en plein centre-bourg, a été nouvellement aménagé.

Ce local comprend : une salle d'attente, une pièce de soins, une pièce de stérilisation, une salle de radiologie et une pièce privative avec sanitaires.



Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner : 02 98 79 61 06.

Pour la santé de tous, n'hésitez pas à relayer cette information dans vos réseaux.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Pour permettre de connaître les nouveaux habitants de la commune, les membres de la commission culture/communication travaillent sur un projet d'accueil des nouveaux habitants.

Vous êtes arrivés sur la commune entre le 1^{er} janvier 2020 et le 12 mars 2021, les élus sont heureux de vous convier à un temps d'échange et à une présentation de la commune le **samedi 13 mars 2021** à 10h (la date pourra être modifiée en fonction de la situation sanitaire).

Un petit-déjeuner et des surprises vous seront offerts à cette occasion.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie au 02 98 79 61 06 ou

communication@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh.

Bienvenue à



D 118

**SAINT - THÉGONNec
LOC - EGUINER**

CONNAISSEZ-VOUS LES ÉLUS DE LA COMMUNE ?

Sur la page « les élus » du site internet de la commune, vous pouvez retrouver un trombinoscope de tous les membres du Conseil Municipal.

Vous pouvez également connaître les fonctions de chacun, dans quelles commissions ils siègent et les délégations qu'ils peuvent avoir dans d'autres structures.

Ainsi, si vous avez des interrogations, vous pouvez savoir quel élu a des compétences sur le dossier et lui poser vos questions.

<https://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/les-elus/>

ESPACE COIFFURE

Suite à la fermeture du salon, l'équipe a souhaité vous adresser ce message :

« C'est avec un immense regret que nous vous annonçons la fermeture définitive du salon.

Toute l'équipe vous remercie pour votre gentillesse et votre fidélité pendant toutes ces années.

Virginie, Sandrine et Katia »

TERRITOIRES ZÉRO CHOMEUR DE LONGUE DURÉE Le projet avance à grands pas !



La deuxième loi d'expérimentation TZCLD a été adoptée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale en novembre dernier. Ceci va permettre d'étendre l'opération à 50 nouveaux territoires, dont potentiellement notre commune.

L'association est actuellement en contact avec une vingtaine de personnes privées d'emploi. Elle sait qu'il reste encore de nombreuses personnes qui pourraient être concernées par le projet dans la commune et elle les invite à les contacter pour convenir d'une première rencontre.

Être privé d'emploi, qu'est-ce que cela veut dire ?

Il existe 3 types de privation durable d'emploi :

- la privation totale d'emploi : la personne n'a pas travaillé depuis 12 mois.
- la privation régulière d'emploi : la personne a travaillé de manière discontinue dans les 12 derniers mois, le territoire n'est pas en mesure de lui fournir l'emploi stable répondant à sa demande.
- la privation partielle d'emploi : la personne travaille de manière régulière et continue mais se trouve dans l'incapacité d'obtenir une situation d'emploi au volume horaire qu'elle souhaite.

Si vous êtes dans une de ces situations, et que vous souhaitez intégrer le projet TZCLD, merci de contacter l'association Droit à l'Emploi Saint-Thé Loc.

Pour construire ses futures activités, l'association Droit à l'Emploi, qui porte le projet avec la commune, s'est installée dans de nouveaux locaux dans la Zone Artisanale de Mez Ménez. Un espace de 100 m² permet l'accueil du public et la réalisation de créations. Tous les 15 jours, l'association organise des ateliers in visio pour identifier les besoins (formation, locaux, matériel...) pour chaque nouvelle activité qu'elle va proposer (maraîchage, objèterie, mercerie-blanchisserie...). Ces activités correspondent à des demandes des habitants ou des entreprises et aux souhaits des personnes privées d'emploi.

Il reste encore beaucoup de travail à réaliser, mais l'association Droit à l'Emploi espère pouvoir déposer son dossier de candidature TZCLD à partir du premier semestre 2021.

TZCLD, c'est quoi ? Le projet vise à éradiquer le chômage de longue durée de la commune, en proposant à toutes les personnes privées d'emploi, un poste au SMIC, en CDI, à temps choisi. Les emplois sont financés par la réorientation du coût de la privation d'emploi et par la création de nouvelles activités, utiles et non concurrentielles.

Téléphone : 09 77 38 01 73

Mail : droitalemploi.saint.the.loc@gmail.com

Facebook : [@TZCLDSaintTheLoc](https://www.facebook.com/TZCLDSaintTheLoc)

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Les permanences de Mme Rivoal ont lieu à 14h, sur rendez-vous, en mairie de Saint-Thégonnec, le mardi des semaines paires.

Tél. : 02 98 15 15 50

La prochaine permanence aura lieu le mardi 9 février.



TI GLAS

Suite aux nouvelles mesures sanitaires imposées par la crise sanitaire, l'équipe d'animation EPAL Ti Glas doit de nouveau s'adapter.

Lors de la sortie du premier confinement, au mois de mai, toute l'équipe s'est mobilisée pour mettre en place le protocole sanitaire :

Pour le périscolaire et l'extrascolaire, les enfants sont accueillis séparément dans leur salle en fonction de l'établissement scolaire fréquenté.

- Pour rappel, les enfants de l'école du Sacré Cœur, sont accueillis dans la salle Salamandre (anciennement la salle des petits),
- Les enfants de primaire de l'école François-Marie Luzel sont accueillis dans la salle Harmonie (anciennement salle des grands)
- Les enfants de maternelle et une partie des CP bilingues de l'école François-Marie Luzel sont accueillis dans la salle des Lilas (ancienne salle informatique de l'école).

Cette organisation a permis de ne pas avoir besoin de revoir l'accueil des enfants. Cependant, l'interdiction de la pratique des sports en salle a obligé l'équipe d'animation à revoir ses temps d'activité. Elle va désormais privilégier les animations sportives en extérieur (sur le parvis ou dans le jardin du centre) dès que le temps le permet.

Pour toutes informations complémentaires :

Ti Glas Epal - 19 rue de la gare

29410 Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Tél : 02 98 79 68 65 - Mail : saint-thegonnec@epal.asso.fr

COMPTEZ LES OISEAUX DES JARDINS



Les 30 et 31 janvier, comptez les oiseaux des jardins.

Comment contribuer à protéger la nature tout en l'admirant et en partageant votre émerveillement avec vos proches ? Réponse : en participant activement, les 30 et 31

janvier, seul, en groupe ou en famille, au comptage annuel des espèces d'oiseaux fréquentant nos jardins.

Des espèces qu'on dit – à tort – communes mais qui n'ont rien de banales.

Pour plus d'information, suivez le lien ci-dessous :

<https://colibris.link/comptez>

Qu'est-ce que l'influenza aviaire et quels sont les risques ?

L'influenza aviaire est une maladie virale très contagieuse des oiseaux, domestiques ou sauvages. Elle représente un risque important pour la santé des volailles, mais les souches virales qui circulent actuellement en Europe ne sont pas « zoonotiques », c'est-à-dire que cette maladie aviaire ne présente aucun danger pour la santé humaine.

Le virus de l'influenza aviaire peut être introduit dans une basse-cour :

1) de façon directe : par l'introduction d'une poule malade (qui peut ne pas encore montrer de signes cliniques).

2) de façon indirecte : par les fientes, les aérosols, les débris de plumes de poules ou d'oiseaux sauvages contaminés. Les personnes en contact avec des oiseaux contaminés peuvent être des vecteurs indirects du virus auprès d'autres oiseaux.

Plus d'informations sur :

<https://colibris.link/influenza2020>